

Communiqué du 7 juin 2022

Comme chaque semaine, le DRFIP a souhaité échanger avec les OS du Loiret par audioconférence aujourd'hui afin de faire le point sur la situation sanitaire du département et évoquer les sujets suivants :

Situation sanitaire / télétravail

Depuis notre dernier communiqué, la situation sanitaire se normalise dans la mesure où le nombre de cas positifs diminue fortement. A compter de la semaine prochaine, un comptage allégé hebdomadaire sera mis en place. Aucune difficulté concernant le télétravail n'a été signalée à la direction. L'ESI procède en ce moment à la récupération des postes « Tiny ».

Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail /Programme 348

S'agissant du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail, la DRFIP est en attente d'informations de la part de la Centrale.

Pour le programme P348 (densification de la Cité Coligny), un questionnaire qui porte sur les mobilités est accessible à l'ensemble des agents du site.

La CFTC DGFIP Loiret vous invite à répondre à cette enquête dont les résultats viendront enrichir les groupes de travail spécifiques.

Remue-ménages

Le 18 mai dernier, le DGFIP adressait un message à l'ensemble des agents pour présenter la nouvelle méthode intitulée « Remue-ménages » qui permettra une participation des agents qui le souhaitent au prochain « contrat d'objectifs et de moyens » pour les 5 prochaines années.

En résumé, il est demandé aux agents d'envisager la DGFIP dans les années à venir, de se projeter sur l'évolution des métiers et des missions, de proposer des simplifications, de mettre en lumière les dysfonctionnements...

M. DALLES a souhaité expliquer la méthode de cette démarche participative aux représentants des organisations syndicales.

La méthode appliquée s'inspire de celle suivie dans notre département pour la collecte des idées dans le cadre du fonds d'amélioration du cadre de vie au travail. Une boîte à idées sera disponible et la participation à cette démarche relèvera du volontariat.

Par ailleurs, des réunions seront organisées dans lesquelles la représentation de métiers différents et de filières différentes permettrait d'élargir les discussions.

La collecte des idées se déroulera entre le 15/06/2022 et le 13/07/2022. Les idées des agents remontées par les différents canaux feront l'objet d'une synthèse au plan local et transmises à la DG.

Le dépouillement des idées concourra à la rédaction du nouveau contrat d'objectifs et de moyens qui sera discuté ensuite avec les OS au niveau national.

La CFTC DGFIP Loiret estime que le format de la construction du nouveau contrat d'objectifs et de moyens – qui associe les agents- est une nouveauté appréciable.

Cependant, le calendrier dévolu à la collecte des idées des agents : 1 mois juste avant les vacances scolaires, n'est pas propice à une réflexion approfondie au plan local.

L'avenir de la DGFIP est un sujet qui mérite que l'on s'y attarde. Le timing imposé est trop serré.

La CFTC DGFIP LOIRET vous invite à participer nombreux à cette nouvelle démarche. : exprimez VOUS !

La prochaine audioconférence étant prévue le 27 juin prochain, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos interrogations. Nos représentants pourront ainsi les évoquer.